COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

NMG présente le bilan du T3 2026 et souligne le premier trimestre complet d'exécution des travaux de construction de la mine Matawinie

Faits saillants

- Les travaux de construction à la mine Matawinie progressent conformément au calendrier et demeurent à l'intérieur du budget global, les activités du troisième trimestre s'étendant des travaux de génie civil aux fondations en béton structurel, en passant par l'excavation et le remblayage des infrastructures, la progression continue de l'ingénierie détaillée et de l'approvisionnement de lots d'équipement et de construction clés.
- NMG continue de faire avancer les dernières étapes en vue de la clôture financière des facilités d'emprunt de premier rang pour la Mine Matawinie, visée au cours des prochaines semaines.
- En octobre, la Société a effectué le premier versement de la garantie financière requise avec la mise en place d'un cautionnement suivant l'approbation du plan de restauration de la mine au T2 2026, et elle a obtenu le bail minier pour la mine Matawinie auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec.
- NMG poursuit l'avancement des activités d'ingénierie et d'optimisation ainsi que les travaux continus avec les différentes parties prenantes en vue d'une décision d'investissement définitive (DID) ciblée au cours des prochains mois pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13ktpa.
- La Société a nommé en octobre M. Lapo Pistelli, directeur des solutions relatives aux minéraux de la transition énergétique chez Eni, à son conseil d'administration.
- La Société a annoncé le développement, en collaboration avec une équipe de recherche de l'Université McGill, d'un procédé d'enrobage pour matériel d'anode à faible empreinte carbone, ce qui, combiné à ses investissements continus en R&D, témoigne de son engagement à améliorer continuellement ses procédés et ses produits afin d'offrir une proposition de valeur toujours plus solide à ses clients actuels et futurs.
- Discipline opérationnelle, sans incident environnemental majeur, avec un TRIFR sur 12 mois de 0 pour le personnel de la Société et de 5,78 pour les entrepreneurs actifs sur le chantier de construction de la mine Matawinie au 30 septembre 2026. Ceci représente un taux combiné TRIFR de 1,47.

MONTRÉAL, CANADA, le 12 novembre 2026 - Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») (**NYSE : NMG**, **TSX : NOU**) présente sa mise à jour trimestrielle sur sa performance financière et opérationnelle ainsi que sur l'avancement de ses priorités stratégiques pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2026. Cette période a été marquée par la progression continue des projets phares de la Société : la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa. Les activités de construction à la mine Matawinie ont progressé comme prévu et à l'intérieur du budget global du projet, tandis que les activités nécessaires pour appuyer une DID ciblée au cours des prochains mois ont continué d'avancer pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa.

« Le troisième trimestre était sous le signe d'une exécution rigoureuse et de progrès soutenus à travers des volets clés de nos activités », a déclaré Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG. « À la mine Matawinie, nos équipes ont continué de concrétiser les plans en infrastructures sur le terrain, tout en maintenant l'accent sur le respect des échéanciers, la maîtrise des coûts et la réalisation responsable du projet. En parallèle, en étroite collaboration avec nos partenaires, nous avons poursuivi les travaux requis en appui à une DID visée pour notre usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa au cours des prochains mois. Au-delà du développement de nos projets, nous avons continué de renforcer les capacités et les relations qui soutiendront NMG à long terme, qu'il s'agisse de l'innovation appliquée ou de l'approfondissement de notre collaboration avec Eni avec l'arrivée de l'un de leurs représentants au sein de notre conseil d'administration. Nous demeurons concentrés à franchir chaque étape avec rigueur et à bâtir des bases solides pour la plateforme intégrée de graphite que nous développons au Québec, Canada. »

Mine Matawinie (Phase 2)

Août 2026



Novembre 2026



Au troisième trimestre, les activités de construction ont continué de progresser comme prévu et sont demeurées à l'intérieur du budget global, avec 67 millions $ CA engagés en dépenses de projet au 30 septembre 2026.

La Société rapporte près de 71 000 heures de construction et d'ingénierie travaillées sur le site au cours du troisième trimestre. Les activités de construction comprenaient :

- Les coulées de béton pour les fondations des bâtiments et des équipements de traitement du minerai ;
- L'excavation et le remblayage des infrastructures de la plateforme industrielle ;
- L'excavation des structures de gestion de l'eau ;
- Dépôt des matériaux dans les empilements de mort-terrain et de matière organique;
- La gestion continue des demandes de permis et d'autorisations pour la construction, en accord avec le calendrier d'exécution du projet ;
- La poursuite continue de l'ingénierie détaillée et de l'approvisionnement de lots d'équipement et de construction clés.

De plus, NMG continue l'avancement des dernières étapes en vue de la clôture financière des facilités d'emprunt de premier rang, visée au cours des prochaines semaines.

En octobre, la Société a obtenu le bail minier no 1057 pour sa mine Matawinie du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec. Le bail minier accorde à la Société le droit d'exploiter le gisement de graphite et constitue un jalon réglementaire majeur pour le projet. Cette étape s'appuie sur plusieurs années de démarches environnementales, sociales et réglementaires et témoigne de l'engagement de NMG à développer la mine Matawinie selon des standards élevés en matière de performance environnementale et de développement durable.

De plus, à la suite de l'approbation du plan de restauration de la mine Matawinie au deuxième trimestre, le premier versement de la garantie financière requise a été complété en octobre avec la mise en place d'un cautionnement.

Les activités clés de construction prévues au quatrième trimestre comprennent :

- La poursuite des travaux de génie civil et de bétonnage, en visant à maximiser la mise en place des ouvrages en béton avant l'arrivée de l'hiver;
- L'avancement de l'attribution des lots de construction et d'équipements requis en 2027 ;
- La progression continue de l'ingénierie détaillée pour répondre aux besoins des appels d'offres et des travaux de construction.

Usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa

Au troisième trimestre, la Société a continué de faire progresser les activités techniques, commerciales et financières requises en appui à une DID visée au cours des prochains mois.

Les activités clés au cours de cette période comprenaient :

- L'avancement vers la phase d'ingénierie détaillée afin de raffiner et d'optimiser la conception des procédés ;
- Les exercices continus de vérifications diligentes avec les partenaires ;
- L'avancement continu des activités d'optimisation ; et
- La collaboration continue avec Panasonic Energy pour veiller à ce que la conception de l'usine répond à ses principales exigences et attentes.

De plus, Panasonic Energy a réitéré son intention de soutenir ce projet, ce qui pourrait comprendre un investissement en capitaux propres de Panasonic lors de la DID de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa, dans la lignée de son investissement initial de 2024.

Les principales activités prévues au quatrième trimestre comprennent la poursuite des démarches mentionnées ci-dessus, l'optimisation continue de la structure de capital et la négociation des contrats majeurs pour les équipements de production et la construction.

Parallèlement, NMG poursuit également divers axes de travail visant le développement d'usines additionnelles de matériaux de batterie destinées à la production de matériel d'anode actif et/ou de matériaux avancés à base de graphite, qui pourraient être implantées sur son terrain vierge adjacent de 200 000 m² ou sur d'autres sites stratégiquement situés en Amérique du Nord ou en Europe.

Stratégie commerciale et création de valeur

NMG a établi une plateforme commerciale diversifiée couvrant les principaux marchés du graphite à travers la conclusion d'ententes contraignantes d'achat « *offtake* » avec Panasonic Energy pour le marché des batteries lithium-ion, Traxys pour le marché des réfractaires, et le gouvernement du Canada pour des applications spécialisées du graphite. Ces accords, qui représentent environ 70 % de la production de la Mine Matawinie, offrent une visibilité commerciale sur les marchés de gros volumes et les marchés spécialisés, et confirment la pertinence du portefeuille de produits planifié par NMG. De plus, la Société continue de faire progresser sa stratégie de commercialisation et discute activement avec d'autres clients potentiels de premier plan intéressés par le volume de production restant de la phase 2 de NMG, que ce soit pour du graphite naturel en paillettes, du matériel d'anode actif et/ou des matériaux en graphite spécialisés destinés à des applications de niche.

En s'appuyant sur ces fondations, la stratégie de NMG vise à maximiser la valeur générée par sa production prévue de graphite à travers le développement de nouvelles opportunités à valeur ajoutée. Parmi les pistes potentielles figurent l'augmentation de la capacité de production de matériel d'anode actif et la valorisation des sous-produits et des résidus miniers. La mise en œuvre de ces initiatives pourrait permettre à NMG de créer plus de valeur sur l'ensemble de sa base de production, de diversifier ses sources de revenus potentielles et d'accroître progressivement sa capacité à générer des bénéfices.

À court terme, NMG demeure concentrée sur l'exécution rigoureuse et disciplinée de la construction de la mine Matawinie et sur l'avancement des activités restantes en soutien à une DID ciblée au cours des prochains mois pour le projet d'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa, tout en continuant de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires et parties prenantes pour faire progresser ces priorités.

Pour consulter le rapport de gestion de NMG pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026, veuillez visiter : [https://nmg.com/wp-content/uploads/2026/11/MDA-Q3-2026-FR-VF.pdf].

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de traitement avancé pour approvisionner l'économie mondiale en matériaux de graphite de pointe carboneutre. La Société développe actuellement une chaîne de valeur entièrement intégrée, allant du minerai jusqu'au graphite raffiné, au Québec (Canada), afin de répondre aux besoins des industries de demain dans les domaines de l'énergie, des technologies avancées et de la fabrication manufacturière. Grâce à ses normes ESG reconnues et à ses partenariats structurants avec d'importants clients, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique de matériaux avancés pour des fabricants spécialisés de premier plan, tout en promouvant la durabilité, l'innovation et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com.

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : https://bit.ly/3UDrY3X

Contact

MÉDIAS
Juliana Salaun
Directrice communications et relations publiques
+1 450 757-8905
jsalaun@nmg.com

INVESTISSEURS
Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905, poste 993
mjasmin@nmg.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l' « information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »), y compris, sans s'y limiter, des énoncés portant sur des événements financiers ou opérationnels futurs ou sur le rendement futur de la Société. Ces énoncés reflètent les attentes et les hypothèses de la direction quant à la croissance, aux résultats, au rendement ainsi qu'aux perspectives commerciales et occasions d'affaires de la Société. Ces énoncés prospectifs reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose actuellement. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être reconnus par l'emploi de termes tels que « viser », « anticiper », « aspirer à », « tenter », « croire », « budget », « pouvoir », « estimer », « s'attendre » , « prévoir », « avoir l'intention de », « être autorisé à » , « mission », « planifier », « potentiel », « prédire », « progression », « perspectives », « échéancier », « devoir », « étude », « cible », « sera », « serait » ou de la forme négative de ces termes, ou encore d'expressions semblables se rapportant à des événements qui ne constituent pas des faits historiques. Plus particulièrement, les énoncés concernant les résultats futurs de la Société, la construction, la mise en service et la montée en puissance prévues de la Mine Matawinie, la conclusion et le calendrier de la clôture financière des facilités de dette senior engagées pour la Mine Matawinie, y compris le respect des conditions préalables applicables, les bénéfices attendus du bail minier de la Mine Matawinie et la capacité de la Société à en respecter les modalités, la mise en œuvre du plan de fermeture de la Mine Matawinie, y compris le dépôt des garanties

financières qui y sont associées, la réalisation et le calendrier d'une DID pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa, la capacité d'obtenir un financement suffisant pour le développement de cette usine à des conditions favorables, la participation éventuelle de partenaires stratégiques ou d'investisseurs, notamment Panasonic Energy, dans le cadre du financement de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa, la stratégie envisagée et le développement d'usines additionnelles de matériaux de batterie, la stratégie de commercialisation de la Société et sa capacité à obtenir des engagements supplémentaires de clients, le développement et la commercialisation du procédé d'enrobage de matériel d'anode à faible empreinte carbone et d'autres innovations technologiques, les activités de développement et les plans de produits de la Société, les tendances du marché, les résultats de l'estimation des coûts de projet de classe 3 de l'AACE 2026 pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa, la capacité de la Société à développer et exploiter une chaîne de valeur intégrée du graphite et à s'établir comme fournisseur stratégique de matériaux de graphite avancés, ainsi que toute information relative aux plans et perspectives futurs de la Société, constituent ou impliquent des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses raisonnables formulées par la Société à la date où ils sont émis et sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations réels de la Société et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont également assujettis à des risques et incertitudes liés notamment à la capacité de la Société de réaliser la clôture du financement par emprunt de la Mine Matawinie dans les délais prévus, de satisfaire aux conditions préalables prévues dans ses ententes de financement, d'exécuter les travaux de construction conformément aux calendriers et budgets établis, de gérer les pressions inflationnistes et la disponibilité de la main-d'œuvre, de respecter les exigences du bail minier ainsi que les autres permis et autorisations, de maintenir les garanties financières requises aux termes du plan de fermeture de la Mine Matawinie, d'obtenir une DID pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de 13 ktpa dans les délais anticipés ou même de l'obtenir, de sécuriser un financement suffisant, d'exécuter ses obligations en vertu des ententes commerciales existantes, de maintenir ses relations commerciales et d'obtenir des engagements additionnels de clients, de développer avec succès, de faire évoluer et de commercialiser de nouvelles technologies, ainsi que de faire progresser le développement d'usines additionnelles de matériaux de batterie.

Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, les résultats réels des activités actuelles de développement, d'ingénierie et de planification, l'accès au capital et les prix futurs du graphite, les risques inhérents aux nouvelles exploitations minières, les risques inhérents aux activités d'exploration et de développement miniers, la nature spéculative du développement minier, les changements dans la performance de la production minérale, l'incertitude liée à l'exploitation commerciale de la technologie de la Société, les échéanciers de développement et de production, la concurrence et les risques de marché, les pressions sur les prix, les autres risques propres à l'industrie minière, le fait que certaines des initiatives décrites dans le

présent communiqué de presse sont encore à un stade précoce et pourraient ne jamais se concrétiser, la continuité des activités et la gestion de crise, l'instabilité politique et les conflits internationaux, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de la Société, accessible sous le profil de la Société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient également faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux qui y sont anticipés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs et sont avisés que la liste des risques, incertitudes, hypothèses et autres facteurs mentionnés ci-dessus n'est pas exhaustive. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure requise par les lois applicables en valeurs mobilières. Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur SEDAR+ (SEDAR+), sur EDGAR (EDGAR) et sur le site Web de la Société (NMG).